

VILLE D'ARBOIS
DEPARTEMENT DU JURA

DEL 25.04.03-28

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 3 AVRIL 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	<p>PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, M. POULET, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT GAIDIOZ, M. PETIGNY, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée, M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, LAMY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. MARTI, MEYNIER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.</p> <p>ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : Mme BAILLY pouvoir à Mme GRESSER M. BRUNIAUX pouvoir à Mme PINGAT-CHANEY Mme VERNIER pouvoir à Mme DEPIERRE M. JABER pouvoir à M. TAUBATY</p> <p>SECRETAIRE DE SEANCE : Mme HALLE</p>
Nb de conseillers en exercice : 23	
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	
Nb de procuration : 4	
Convocation du : 28 / 03 / 2025	

DÉLIBÉRATION N° 28 :

Attribution des subventions 2025 aux associations

Suite à l'avis du comité consultatif « Associations culture sport et attractivité » réuni le 12 mars 2025 pour les associations (hors sport),

Au regard des critères d'attribution des subventions pour les associations sportives,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

DECIDE D'ATTRIBUER pour 2025 les subventions suivantes :

	SUBVENTIONS PROPOSEES
	AN 2025
POMPIERS (Service : POM12)	
Subventions Annuelles - Cpt 65748	4 000,00 €
Subvention de fonctionnement Amicale des Sapeurs-Pompiers	4 000,00 €
Subventions Evènementielles - Cpt 65748	1 000,00 €
Aménagement caserne	1 000,00 €
TOTAUX	5 000,00 €

	SUBVENTIONS PROPOSEES
	AN 2025
ASSOCIATIONS Diverses	
Subventions Annuelles - Cpt 65748 (Service : Ass)	2343,80€
Les Amis de Faramand	500,00€
Les Mobiculteurs et Mobicultrices	900,00€
Souvenir Français	943,80€
Subventions Evènementielles - Cpt 65748 (Service : Ass)	700,00€
Jardiniers Val de Cuisance Bardage local pompe solaire	400,00€
Jardiniers Val de Cuisance Fête de la courge	300,00€
TOTAUX	3043,80€

SUBVENTIONS CULTURELLES	SUBVENTIONS PROPOSEES
ASSOCIATIONS Culturelles (Service CUL)	AN 2025
Subventions Annuelles - Cpt 65748 (Service CUL)	5 900,00 €
Orgue et Musique - Fonctionnement	500,00€
Batterie-Fanfare Le Pélican - Fonctionnement	1300,00€
Le Chœur Opus 39 - Fonctionnement	500,00€
Association Atout Livre - Fonctionnement	500,00€
Tous en scène - Fonctionnement	200,00€
Cercle Arboisien de Recherches Spéléologiques - Fonctionnement	900,00€
La Crue - Fonctionnement	2 000,00€
Subventions Evènementielles - Cpt 65748 (Service : CUL)	34350,00€
Le Choeur OPUS 39 – concert « Baroques allemands »	2 000,00€
Festival Cœur du Jura – Association Pianos en Arbois	500,00€
Concert Journées Européennes du Patrimoine – Association Pianos en Arbois	400,00€
Orgue et Musique – 24 ^{ème} Festival International d'Orgue	4 000,00€
Festival La Crue 2025	5 000,00€
Lire au cœur du Jura (festival Dé-lire en Revermont 2025)	500,00€
Artisans d'Art en Franche-Comté – Marché de potiers	2500,00€
Association Européennes Festival de Caves saison 2025 (Les Souterraines)	800,00€
La Pépinière alimentaire (édition guide de producteurs locaux) et équipement matériels	700,00€
Association Femmes de la fontaine (fête estivale et Marché de Noël 2025)	2500,00€
Tous en Scène 39 (représentation théâtrales 2025)	700,00€
Oreille en Fête (festival chansons d'Automne 2025)	2 000,00€
Batterie-Fanfare Le Pélican – stage de perfectionnement et concert public	250,00€
Toque de tango Festival de tango 2025	2 500,00€
Association Mi-scène	10 000,00€
TOTAUX	40 250,00€

SUBVENTIONS SPORTIVES	SUBVENTIONS PROPOSEES
SPORTS –(Service SPO)	AN 2025
Subventions Annuelles - Cpt 65748	53500,00€
Association Sportive du Collège Pasteur	542,00 €
Jura Cyclisme Pays du Revermont	4267,00€
Le Pélican Gymnastique	3417,00 €
Handball Arbois Poligny	5310,00 €
Cercle d'Escrime d'Arbois et du Triangle d'Or	1737,00 €
Union Sportive Arboisienne Rugby	14036,00 €
Arbois Badminton Club	1808,00 €
Triangle d'Or Jura Foot	10999,00 €
Tennis Club Arboisien	5175,00 €
Les Chevaliers du Pélican (Tir à l'Arc)	1132,00 €
Olymp' Sport Loisirs	1382,00 €
Entente Jura Centre Athlétisme	1156,00 €
Les Arboisiennes	59,00 €
RESTOR (Retraite Sportive du Triangle d'Or)	453,00 €
Judo Club Champagnolais Arbois Monnet-La-Ville	1506,00€
L'Esquive Savate Boxe Française	522,00€

- **DIT** que les crédits sont prévus au budget 2025 de la Ville

Rappel des règles de paiement pour les subventions octroyées pour l'organisation d'une manifestation sur la commune :

1/ Le versement de l'aide municipale interviendra après que les 2 conditions suivantes soient réunies :

- **Condition 1 : La réalisation de la manifestation** : les dates de début et de fin de l'événement doivent être indiqués précisément dans la demande de subvention / formulaire de demande de manifestation sur la commune.
- **Condition 2 : L'envoi du bilan technique et financier** dans un délai de 6 mois maximum après la fin de la manifestation.

2/ Un acompte peut être versé sur demande avant la date de la manifestation. Cependant, si la manifestation doit être annulée, l'acompte devra être remboursé dans un délai d'un mois à compter de la date de programmation initiale.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

Arbois, le 7 avril 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE

La Secrétaire de Séance,

Cathy HALLE